

C'est dans cet esprit que nous avons rédigé les conclusions de notre troisième rapport. Nous avons eu soin de préciser que la commission continue d'exister, bien que son activité soit suspendue. Nous avons de plus prévu deux moyens de la convoquer de nouveau. Elle reprendra donc ses travaux dès que les circonstances lui seront plus propices.

DOCUMENTATION A CONSULTER

Rapports communiqués par la Commission de l'énergie atomique au Conseil de sécurité, le 31 décembre 1946, le 11 septembre 1947 et le 26 mai 1948.

Déclaration formulée à Washington par le Président des Etats-Unis et les premiers ministres du Royaume-Uni et du Canada, le 15 novembre 1945.

Communiqués émanant de la Conférence des ministres des Affaires étrangères, tenue à Moscou, le 28 décembre 1945.

Résolutions de l'Assemblée générale constituant la Commission de l'énergie atomique, le 24 janvier et le 14 décembre 1946.

Rapport Lilienthal-Acheson sur le contrôle international de l'énergie atomique, le 16 mars 1946.

Déclaration de M. Baruch sur l'énergie atomique à la Commission de l'énergie atomique, le 14 juin 1946.

COMITES PARLEMENTAIRES DES AFFAIRES EXTERIEURES

Depuis le début de février, le comité permanent de la Chambre des communes à l'égard des affaires extérieures et le comité correspondant du Sénat ont examiné, au cours de plusieurs séances, l'ensemble des questions relatives à l'activité du Canada dans le domaine international. Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires du ministère ont été appelés en témoignage par le comité de la Chambre des communes. Leurs dépositions sont consignées aux comptes rendus des délibérations publiés par l'Imprimeur du Roi.

Chacun des organismes précités étudie à fond les questions concernant la politique extérieure du Canada, sans considérations de personnes ni de partis. Le député progressiste conservateur de Peel, M. Gordon Graydon, a souligné le caractère impartial de cet examen, alors qu'il présidait une réunion du comité de la Chambre des communes le 24 mai dernier.

"Avant d'ouvrir la séance du comité permanent des affaires extérieures, dit-il, je tiens à exprimer le vif plaisir que j'éprouve à diriger, pour la première fois, les délibérations d'un organisme dont j'ai été élu vice-président il y a environ trois ans. Je suis grandement touché de cette marque d'estime et je ferai de mon mieux pour m'en montrer digne.

"Il me paraît assez curieux, après avoir mené du parquet de la Chambre, il y a quelques heures, les attaques de l'opposition de présider ce soir les travaux d'un comité permanent du Parlement. C'est un honneur auquel je suis très sensible et qui, à mon avis, marque une